

Compte-rendu de AG de l'Intercollège du 26 janvier 2026

Cette réunion était consacrée à l'Assemblée Générale de l'association de l'Intercollège des psychologues Midi-Pyrénées.

Nous avons commencé par le bilan moral (Cf. pièces jointes) qui nous a amené à faire le constat d'une moindre participation, au fil des ans, des collègues des psychologues et des psychologues en général aux réunions de l'Intercollège. En réponse à ce constat, nous avons envisagé la possibilité de nous déplacer sur les lieux des différents collèges afin d'informer et de sensibiliser les psychologues à l'importance de la dimension collective de l'Intercollège. Plusieurs psychologues présentes lors de cette réunion rapportent une absence d'implication des jeunes psychologues sur les regroupements collectifs, se cantonnant à évoluer « seules » dans leur secteur d'activité.

Nous avons évoqué l'idée de proposer des intervisions aux psychologues afin de pouvoir échanger sur des cas cliniques issues de leurs pratiques, qu'elles soient institutionnelles ou libérales. Cela pourrait intéresser des psychologues débutant.es. Autre idée : proposer des sessions d'information dans les établissements sur le temps des collèges.

Concernant la diffusion des informations de l'Intercollège par mail, nous avons décidé d'envoyer un mail à l'ensemble de notre liste de diffusion pour demander à chaque psychologue si ils/elles souhaitent toujours faire partie de la liste de diffusion. Il est également question d'envoyer un mail aux collègues des psychologues participant à l'Intercollège afin d'entretenir des relations avec chacun d'entre eux. L'idée d'une fiche de renseignements à remplir permettrait de connaître la participation et l'intérêt que portent les psychologues à leur propre collège.

Concernant le bilan financier, l'Intercollège est détenteur de 707,03 euros au 1^{er} décembre 2025. Il faut ajouter les dons participatifs du public lors de la journée des Assises de la psychologie le 27/09/25 organisée par la Coordination psychologues Occitanie qui se montent à 150 euros, soit un total de 857 euros. Nous avons discuté du type d'adhésion à l'Intercollège : par collège ou individuellement ? Nous avons décidé de maintenir le type d'adhésion individuel, cela représentant la somme de 15 euros.

Nous avons ensuite abordé le rapport d'activité (Cf. pièces jointes). Concernant la communication de l'Intercollège, nous avons distingué les types d'actualités qui apparaissent sur le site et sur la page Facebook de l'Intercollège :

- Sur le site, les actualités concernent directement les psychologues
- Sur la page facebook, apparaissent également les actualités des secteurs dans lesquelles pratiquent les psychologues

Il a également été question de connaître la fréquentation du site de l'Intercollège.

Ont été élu.es au CA : **Alexandra BARASC, Nicolas BATSALLE, Joëlle FOURROUX, Valérie GASNE, Isabelle SEFF, Martine SUDRES, Audrey ZUERAS.**

Le C.A réuni ce jour a désigné le bureau suivant : **Valérie GASNE et Isabelle SEFF, co-présidentes, Alexandra BARASC, trésorière, Nicolas BATSALLE, secrétaire, Joëlle FOURROUX, secrétaire adjointe.**